

Le, 3 Octobre 1966

Société Anonyme
ANDRÉ CITROËN
Capital : 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV°

METHODS REPARATIONS

NOTE TECHNIQUE
A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 84 - D

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

DS 21 (DX - DJ) - DS 19 a (DY - DL)
BREAK 21 (DJF) - BREAK 19 a (DLF)
ID 19 (DV)

TRAIN AVANT

Réglage du parallélisme

Depuis Septembre 1966, le parallélisme des roues AV des véhicules ci-dessus est réglé pour obtenir un pincement de 2 à 4 mm vers l'avant (voir Opération DX. 410-0 du Manuel n° 518 ou 527).

REPARATION :

Ce réglage s'applique aux véhicules des types ci-dessus sortis depuis Septembre 1965.